

ARTICLE 4

- le Secrétaire Général de la Préfecture,
- l'inspecteur des installations classées (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement),

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée :

* à titre de notification :

- à M. le Directeur de la Société MEUSE ENERGIE
UIOM – Route Nationale – 55310 TRONVILLE en BARROIS,

* et pour information au :

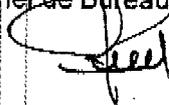
- maire de 55310 TRONVILLE en BARROIS.

BAR LE DUC, le - 8 AVR. 2005
Le Préfet,



Richard SAMUEL

Pour copie conforme,
Le Chef de Bureau délégué,



Marie-José GAND

